

**XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.** Le célèbre contrebandier Mandrin a assiégé Beaune pour prélever des taxes.

# 18 décembre 1754 : Beaune rançonnée par Mandrin



Le contrebandier Louis Mandrin a semé la terreur en Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dessin Zziigg

« Tout ce qui paraissait appartenir à la Ferme ne trouvait aucune grâce devant ce redoutable ennemi ».

Dans l'ancienne France, toute richesse ou presque vient de la terre qui ne donne que peu de fois des fruits dans l'année. Or, les besoins en argent de la monarchie sont réguliers d'où l'idée d'affermier les revenus du roi. Un groupe de particuliers avance le produit des impôts à l'État qui, en échange, leur concède le droit de les prélever contre rémunération. Cette privatisation des revenus publics est définie par un bail qui fixe les droits et obligations des parties. La Ferme, cette association "fisco-financière", collecte notamment les revenus assis sur le sel, la gabelle et sur le tabac. Elle a en

général mauvaise presse. Face à ce système se tiennent les contrebandiers dont le plus célèbre, Louis Mandrin. Né en 1715, dans le Dauphiné, ancien déserteur tombé dans la fausse monnaie, il fit le choix de la vente illicite. Son trafic se jouait des frontières : s'approvisionnant en Suisse, il inondait la France de l'est (Lyonnais, Auvergne, Dauphine, Franche-Comté, Bourgogne) de ses produits (tabac, étoffes) qu'il entreposait dans ses dépôts de Savoie, principauté alors souveraine.

## L'arrivée en Bourgogne

En 1754, la bande de Mandrin, une centaine d'hommes, est en tournée en France. Il est signalé au printemps à Montélimar, en juillet en Suisse puis en Savoie. Il débouche en Bourgo-

gne par Seurre le 13 décembre 1754. Il contraint les receveurs du sel et du tabac à lui remettre une somme de 20 000 livres. Cinq jours plus tard, il est devant Beaune. Alertée, la ville avait fermé ses portes. La milice était postée sur les remparts. Mandrin attaqua l'une des portes où la résistance fut, paraît-il, farouche. Finalement,

## Aller plus loin

L'histoire de Mandrin rappelle que les portes de ville, celles de Beaune ou de Dijon, œuvres d'art manifestes, étaient aussi des lieux de perception des octrois, taxes à l'entrée des produits. Elle invite aussi à la promenade de Seurre à Autun.

la porte fut emportée et Mandrin se fit amener le maire, Pierre Gillet, à qui il s'adressa en ces termes :

« Beaune est à moi, je peux y porter le fer ou la livrer au pillage, mais je respecte le sang des citoyens innocents. Un autre sujet m'amène. Vous avez dans le sein de la ville deux bureaux qui me doivent des droits, je les taxe à 20 000 livres, hâtez-vous de faire compter cette somme par les mains des receveurs des greniers à sel et des tabacs ».

Ce qui fut promptement fait. Le lendemain, la troupe était devant Autun qu'elle trouva également barricadée. Mandrin menaça de brûler le faubourg et exhiba quelques séminaristes rencontrés sur le chemin de Beaune à Autun et qu'il tenait en otages pour faire cé-

« Beaune est à moi, je peux y porter le fer ou la livrer au pillage, mais je respecte le sang des citoyens innocents. »

der le maire. Il se fit remettre neuf mille cent livres. Capturé l'année suivante, il est roué vif à Valence le 24 mai 1755. Simultanément paraît *La Mandrinade ou l'Histoire curieuse, véritable et remarquable de la vie de Louis Mandrin*. Curieusement, l'épisode beaunois est ignoré, mais pas celui d'Autun. En revanche, les Dijonnais surent très vite se moquer de leurs proches voisins.

JÉRÔME LOISEAU